



Licence professionnelle

Assistant de Gestion et Contrôle Financier (AGCF)

Possibilité d'alternance

La licence professionnelle Assistant de Gestion et Contrôle Financier (AGCF), répond au besoin des entreprises et des organisations de disposer de personnes justifiant à la fois de connaissances approfondies en gestion et de compétences organisationnelles et relationnelles.

Les titulaires de cette licence devront, outre les compétences techniques indispensables, posséder un savoir-faire en matière de conduite de missions, être en mesure d'exercer leur fonction de façon indépendante par rapport aux structures contrôlées et s'adapter à un environnement réglementaire en constante évolution.

Les modalités d'admission

La licence est accessible aux titulaires d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur à dominante tertiaire (en particulier DUT «Gestion des entreprises et des administrations» et BTS. «Comptabilité et gestion des organisations»), justifiant de bonnes connaissances dans les disciplines comptables, financières ou de gestion. En formation continue, la licence s'adresse aux personnes en activité dans le domaine financier ou dans celui du contrôle qui souhaitent élargir leurs compétences ou obtenir la reconnaissance d'une pratique professionnelle par un diplôme de niveau II. La licence est également accessible en alternance et par validation des études ou des acquis de l'expérience. L'admission est prononcée par un jury, après examen du dossier de candidature et un entretien.

L'organisation de la formation

Les enseignements se déroulent à temps plein sur une année. La formation est articulée autour de trois unités d'enseignement totalisant 450 h de cours ; elle comporte également la réalisation de projets tutorés et un stage d'au moins 13 semaines. La formation propose le choix entre 3 parcours pour l'U.E.3. : les parcours "Commissariat-audit", "Contrôle financier et de gestion" et "Gestion de la paie". Les deux derniers parcours peuvent être préparés en alternance.

L'enseignement

La formation est organisée sous forme de travaux dirigés en effectifs limités. Elle comprend aussi des cours et des conférences, ainsi que des travaux de groupes. L'enseignement est dispensé par des enseignants universitaires et par des intervenants issus des milieux professionnels.

Les projets tutorés (120 h) ont pour objectif de placer les étudiants en situation réelle pour entreprendre une étude ou participer à une mission professionnelle. Ils doivent permettre la mise en œuvre des connaissances acquises en cours de formation, de travailler au sein d'une équipe sous contrainte de temps et de moyens, de développer les compétences en matière de communication.

L'évaluation des connaissances

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques est obligatoire. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu dans les différents modules du programme pédagogique. Les projets tutorés et le stage sont également évalués pour la délivrance du diplôme.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris projets et stage ; et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des projets tutorés et du stage.

Le programme pédagogique

(Ce descriptif n'est ni exhaustif ni contractuel, il donne un aperçu du contenu de la formation).

U.E.	Eléments constitutifs (EC)	Heures	ECTS
U.E.1 (coef. 3) Langages fondamentaux et développement personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Anglais des affaires - Communication professionnelle - Systèmes d'information - Management des ressources humaines - Finance d'entreprise - Langue vivante optionnelle (points>10/20) 	130 h	15
U.E.2 (coef. 3) Les outils du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle statistique - Diagnostic stratégique et choix stratégiques - Audit et contrôle interne - Révision comptable - Contrôle de gestion 	170 h	15
U.E.3 (coef. 3) Parcours 1 : Commissariat et audit	<ul style="list-style-type: none"> - Normes professionnelles - Pratique du droit des affaires - Droit social appliqué - Module de spécialité - Fiscalité approfondie 	150 h	15
U.E.3 (coef. 3) Parcours 2 : Contrôle financier et de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Normes internationales - Comptabilité approfondie - Pratique des comptes consolidés - Stratégie et gestion financière - Module de spécialité - Fiscalité approfondie - Droit fiscal 	150 h	15
U.E.3 (coef. 3) Parcours 3 : Gestion de la paie	<ul style="list-style-type: none"> - Management des ressources humaines : approfondissement - Suivi de la masse salariale - Droit social appliqué approfondi - Droit fiscal - Système d'information et de gestion de la paie 	150 h	15
U.E.4 (coef. 1) Projets tutorés	Un projet tutoré dont le sujet est à choisir ; et un projet de mise en situation concrète de révision comptable	120 h	5
U.E.5 (coef. 1) Stage	Avec rédaction d'un mémoire et une soutenance orale	13 semaines minimum	10

Les débouchés professionnels

Les titulaires de la licence participent à la mise en oeuvre et au suivi des indicateurs de gestion. Ils doivent être en mesure de maîtriser les processus de pilotage et d'analyse de la fonction comptable et financière ainsi que leurs conséquences juridiques et fiscales. Les diplômés sont appelés à exercer des fonctions d'encadrement dans les services administratifs et comptables des entreprises ou

à coordonner les missions de contrôle (réviseur, assistant contrôle de gestion, gestionnaire de paie, collaborateur dans les cabinets de conseil ou d'audit, etc.), ils peuvent également intégrer des cabinets d'expertise comptable.

La licence est conçue dans un objectif immédiat d'insertion professionnelle.

